

La vie communale

de Châteauneuf-du-Rhône



Tisser du lien social, une
volonté municipale !

#02
Hiver 2014 / 2015

Le bulletin municipal
des Castelneuvois

La semaine bleue cette année a été l'occasion d'une animation, le lundi 13 octobre, à la salle polyvalente, sur le thème de la sécurité et des escroqueries auxquelles peuvent être exposés les seniors. Présentée par les services de la gendarmerie, en collaboration avec notre policier municipal, cette présentation a suscité un vif intérêt auprès d'un nombreux public très attentif.



Depuis le début du mois de novembre, les personnes de plus de 65 ans ou à mobilité réduite peuvent bénéficier du ramassage gratuit des objets encombrants à leur domicile, après prise de rendez-vous en Mairie. Ce service est effectué le premier mardi de chaque mois.

Le dimanche 19 octobre a eu lieu le repas des plus de 65 ans et de leurs invités. A noter que cette année les petits enfants étaient bienvenus et que pour la première fois, la municipalité a transporté les personnes qui n'avaient pas de moyen de locomotion et a livré les repas pour les personnes qui ne pouvaient vraiment pas se déplacer. En tout ce fut donc plus de 242 participants qui ont pu profiter de cette belle journée d'amitié. L'animation était assurée par *Chouchou et Loulou*, chanteuse et musicien. De l'avis de tous, ce fut un réel succès.



Madame Rème-Pic, Conseillère Générale et Madame le Maire, se félicitent de la mise en place d'un premier radar pédagogique. En effet, afin de lutter contre les vitesses toujours excessives, la municipalité a décidé l'installation d'un premier appareil, Montée de la Molle, à l'entrée de notre village. Ce système avertit visuellement chaque automobiliste de sa vitesse réelle et l'oblige ainsi à prendre conscience des risques qu'il encours et qu'il fait encourir en cas de dépassement des vitesses autorisées. Un prochain radar sera installé route de Montélimar. L'ensemble de ces deux installations est en grande partie subventionné par le Conseil Général.



L'ÉDITORIAL DE MADAME LE MAIRE

Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois,

Nous vous avons promis de revenir vers vous de façon régulière, afin de vous aviser du travail que nous accomplissons pour vous. Je suis donc heureuse de vous adresser ce nouveau numéro de *La Vie Communale de Châteauneuf-du-Rhône*, dont la première ambition est bien celle de vous tenir informés de ce qui se passe près de chez vous !

Comme vous vous en apercevrez en lisant les pages qui suivent, je peux désormais l'affirmer : « C'est parti ! » Voilà en effet bientôt dix mois maintenant que, mon équipe et moi-même, avons pris nos fonctions. Dix mois que nous avons mis à profit pour prendre connaissance des dossiers, mais aussi pour mettre en œuvre immédiatement les projets qui pouvaient l'être. La lutte contre le sentiment d'isolement fut de ceux-là. Cette situation est un drame dont souffre bon nombre de nos séniors. Au-delà même de l'absence de proches, l'isolement est lié à une sensation d'incompréhension, un manque d'écoute et à un ensemble de tâches impossibles à réaliser seul. Tout est ici question de lien social. C'est pourquoi, en tant qu'acteur principal de proximité, la commune devait agir ! Aussi désormais, à notre initiative, le ramassage des objets encombrants à domicile est offert à toutes les personnes de plus de 65 ans ou à mobilité réduite qui en font la demande. De plus, nous réfléchissons à mettre en place, dans un futur proche, un nouveau service gratuit de transport en différents lieux de notre territoire, ce véhicule sera mis à disposition également pour les associations castelneuvoises. C'est un début, mais sachez que d'autres projets sont à l'étude, afin de briser ce cercle infernal de l'enfermement, du repli et de l'exclusion. En tant que premier magistrat de notre commune et afin que chacun puisse avoir une place dans notre village, tel un chef d'orchestre, je dois

veiller à « l'harmonisation de notre vivre ensemble ». Pour ce faire notre commune dispose, notamment, d'un Centre Communal d'Actions Sociales, C.C.A.S. qui veille à ce qu'aucun Castelneuvois ne soit mis à l'écart. Ainsi, dirigé par mon adjointe Madame Maryline ROISSAC, le C.C.A.S. met en place une série d'actions de prévention et de développement social sur la commune, visant à assister et à soutenir les populations telles que les personnes handicapées, les familles dans le besoin ou les personnes âgées. Ce C.C.A.S. s'occupe des services de secours d'urgence, il anime les actions générales de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques (État, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations et organismes divers). Aussi, si vous connaissez des difficultés, n'hésitez pas à le contacter. Mais améliorer le vivre ensemble, c'est aussi améliorer la sécurité de chacun. C'est veiller à ce que vos craintes diminuent. Un agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.), va très prochainement venir renforcer l'effectif de notre police municipale. De plus, depuis plusieurs mois, nous avons mis en place des rondes de surveillance la nuit sur la commune. De nombreux travaux de voirie ont été entrepris afin d'améliorer la sécurité de chacun. Ces efforts seront poursuivis ! Pour conclure, je tenais à vous redire que *La Vie Communale de Châteauneuf-du-Rhône*, est votre journal, il est le reflet de ce qui se passe près de chez vous. N'hésitez pas à le faire vivre, en nous faisant part de toutes vos remarques et suggestions. Je vous en remercie par avance.

À l'approche de ces fêtes de fin d'année, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de très bonnes fêtes.

Marielle FIGUET

Au sommaire :

Pages 4 et 5 :
Commissions Municipales et extra Municipales.

Pages 5 :
Informations pratiques.

Pages 6 et 7 :
Environnement, cadre de vie et sécurité.

Pages 8 et 9 :
Travaux.

Pages 10 et 11 :
Scolaire et jeunesse.

Pages 12 :
Festiv'hiver.



Madame Marielle FIGUET, Présidente des commissions.

Finances et économie.



Responsable : Madame Claudette COLLODET,
Courriel : ccollodet@chateauneuf-du-rhone.fr
Mme Maryline ROISSAC, Mme Elisabeth DE AZEVEDO.

Urbanisme et travaux.



Responsable : Monsieur Daniel COIRON,
Courriel : dcoiron@chateauneuf-du-rhone.fr
M Daniel MAGNET.

Scolaire et sociale.



Responsable : Madame Maryline ROISSAC,
Courriel : mroissac@chateauneuf-du-rhone.fr
Mme Mireille MARTURIER, Mme Élodie TOULOUMET, Mme Elisabeth DE AZEVEDO, Mme Nathalie GATT, Mme Chantal DUCHAMP.

Tourisme.



Responsable : Monsieur Jean-Pierre ZUCHELLO,
Courriel : jpzucchello@chateauneuf-du-rhone.fr
M Phillip BRISAC, Mme Élodie TOULOUMET, M Olivier COCHARD.

Animation, sport et jeunesse.



Responsable : Madame Armelle DE MATTEO,
M Julien BRESSY, M Éric MONERAT, Mme Nathalie GATT.

Environnement et cadre de vie.



Responsable : Monsieur Philip BRISAC,
Courriel : pbrisac@chateauneuf-du-rhone.fr
Mr Éric MONERAT, Mr Olivier COCHARD, Mme Mirielle MARTURIER.

Affaires agricoles.



Responsable : Monsieur Daniel MAGNET,
Mme Mirielle MARTURIER, Mme Christelle HAB.

Sécurité.



Responsable : Monsieur Éric MONERAT,
M Olivier COCHARD, M Phillip BRISAC, Mme Nathalie GATT.

Culture, jumelage et parrainage.



Responsable : Madame Nathalie GATT,
M Olivier COCHARD, Mme Mireille MARTURIER.

Appel d'offres.

Madame Marielle FIGUET, Présidente.

Membres titulaires : M Daniel COIRON, M Jean-Pierre ZUCHELLO, Mme Claudette COLLODET. **Membres suppléants** : M Daniel MAGNET, Mme Maryline ROISSAC, Mme Mireille MARTURIER.

Commissions extra-Municipales

Les commissions :

- Travaux et urbanisme.
- Tourisme.
- Animation, sport et jeunesse.
- Environnement et cadre de vie.
- Restauration scolaire.
- Affaires agricoles.
- Culture, jumelage et parrainage.

ont été ouvertes aux Castelneuvois qui souhaitent y participer.

Informations pratiques

A noter :

Voeux de Madame le maire et de son conseil municipal, le vendredi 16 janvier 2015 à 18h30 à la salle polyvalente.

PERMANENCES MAIRIE**Accueil :**

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures.

Service Population :

Inscriptions scolaires, secrétariat du CCAS, inscriptions sur les listes électorales :

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.

Service Urbanisme :

Lundi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures.

Mardi de 8h30 à 12 heures.

Vendredi de 13h30 à 17 heures.

Police Municipale :

Pour attestations d'accueil, arrêtés de circulation, demandes d'ouverture de buvette, ...

Lundi de 13h30 à 15 heures.

Jeudi de 9 heures à 10h30.

ATTENTION :

En période de vacances estivales les horaires des permanences sont susceptibles d'être modifiés, renseignements auprès de l'accueil de la mairie au 04 75 90 69 40.

LE CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES



Le Centre Communal d'Actions Sociales est à votre disposition pour constituer les dossiers d'aide sociale légale : frais d'hébergement et établissements pour personnes âgées ou personnes handicapées ; aide ménagère au titre de l'aide sociale ; dossiers pour la Maison Départementale du Handicap ; revenu de Solidarité Active (RSA) ; couverture Maladie Universelle (CMU). Il peut également apporter un

secours ponctuel aux personnes en situation de grande précarité. Un agent assure l'aide administrative pour toutes les démarches.

Le CCAS se situe au rez-de-chaussée de la mairie.

Vous pouvez contacter le service par téléphone au : 04.75.90.69.40. Si vous connaissez des difficultés, n'hésitez pas à téléphoner ou à venir sur place.

AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (A.S.V.P.)



Après la mutualisation de notre service de Police Municipale avec celui de Malataverne et afin de faire face aux problèmes d'incivilité et de sécurité de plus en plus fréquents, la commune a décidé de recruter rapidement un Agent de Surveillance de la Voie Publique. Après avoir été agréé par le procureur de la République et avoir prêté serment devant un tribunal d'instance pour pouvoir agir seul sur la voie publique, cet agent sera placé sous l'autorité de la Police Municipale. L'A.S.V.P. pourra alors faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance. Cet agent pourra constater les infractions au code de la santé publique et assurer la sécurité des lieux publics, bâtiments, locaux, etc. De plus, il veillera à la protection des personnes et des biens et participera à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics. Le besoin se faisant tous les jours

sentir, et cet emploi pouvant être largement subventionné par l'état, le recrutement de cet Agent de Surveillance de la Voie Publique se fera donc dès que possible.

LE BUREAU DE L'HABITAT



Montélimar-Agglomération propose un appui pour la réhabilitation des logements de plus de 15 ans. Ainsi, leurs propriétaires peuvent bénéficier de conseils, d'informations sur les aides et d'une assistance pour les dossiers. Le bureau de l'habitat ouvre tous les lundis de 8h30 à 9h30 et les jeudis de 14h30 à 15h30 (sauf en août), sans rendez-vous, à la Maison des Services publics, 1, Av St Martin, au 3ème étage

sud et le 2^{ème} mercredi de chaque mois à la Maison des syndicats - Chemin de Bec de Jus, à CLEON D'ANDRAN. De plus, les propriétaires d'immeubles anciens peuvent obtenir des aides pour rénover leurs façades. Un architecte conseil peut gratuitement monter le dossier. Pour plus d'informations, rapprochez-vous de la mairie ou de l'architecte conseil, Mme Myriam COURT-DEMBA au 04.75.00.60.50.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION **VIGIDEL** À L'INTENTION DES COMMERÇANTS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme et la gendarmerie ont mis en place l'opération VIGIDEL. Celle-ci a pour objectif d'informer les commerces, entreprises et les particuliers du département de tout phénomène délictuel commis dans leur zone géographique d'implantation, ainsi que de les sensibiliser aux mesures à prendre afin de limiter les actes délictuels. Ainsi, en collectant les adresses électroniques de chaque commerce et entreprise, la gendarmerie de la Drôme peut cibler les messages de mise en garde vers un secteur d'activité spécifique. Chacun d'entre vous peut également informer la gendarmerie de toute anomalie, même anodine, constatée au quotidien (présences ou passages inhabituels par exemple, envoi d'un fichier photo, etc.) à votre brigade de gendarmerie et / ou au référent sûreté de Châteauneuf-du-Rhône.

Le système d'échange ainsi créé, permet de prévenir au mieux les actes délinquants et de réagir plus vite face aux

évolutions du phénomène. De son côté, le Groupement de gendarmerie Départementale de la Drôme, à partir de l'analyse de la délinquance commise à l'encontre des commerçants, artisans et particuliers, diffusent des messages de prévention à l'ensemble des membres du réseau VIGIDEL. A ce jour, déjà

6 300 membres ont souhaité bénéficier de ce service.

Contacts :

Service commerce de la C.C.I. de la Drôme :

Tél : 04 75 75 70 34

commerce@drome.cci.fr

Brigade de gendarmerie locale ou le 17.

Le référents sûreté : Monsieur MONERAT Eric,

Tél : en mairie au 04.75.90.69.40.



AMÉNAGEMENT ROUTE DE VIVIERS



Lors de notre précédent numéro, nous évoquions la création d'un aménagement piéton, en direction de Viviers, dans le prolongement du pont du Merdary. L'étude ayant rapidement fait ressortir l'évident besoin de mise en sécurité des personnes dans ce secteur, les travaux ont immédiatement débutés. Ainsi, les services techniques de la commune ont procédé à l'arrachage de la végétation (bambous et aca-

cias), décaissé les 100 mètres de chemin sur une largeur de 1.70 mètres, mis en place un drain dans le fossé, remis à la côte les bouches à clé et retracé le passage piéton. Bravo et merci à eux.

La réalisation d'un trottoir est à présent à l'étude et les demandes d'autorisations, à cet effet, ont été lancées auprès des services du Conseil Général.

PARKING À VÉLOS



Moyen de locomotion doux, peu onéreux et bon pour la santé, le vélo connaît un renouveau dans la plupart des villes françaises. Loin d'un phénomène de mode, de plus en plus de cyclistes parcourent chaque jour les rues de notre village. Castelneuvois adeptes de la petite reine, mais aussi touristes à deux roues, qui, notamment grâce au développement de la ViaRhôna, découvrent à bicyclettes Châteauneuf-du-rhône et ses environs.

Afin d'accompagner cet accroissement, la municipalité a dé-

cidé d'installer un parking à vélo près de chaque commerce du village. Ainsi le risque de vol ne sera plus un frein pour les cyclistes désireux de faire une pause et de se promener à pied ou de prendre un rafraîchissement, l'été, en terrasse. Trois premiers parkings ont déjà été réalisés et installés par Alexandre DUMENIEL, agent des services techniques de la commune. D'autres installations sont prévues, notamment près de la boulangerie, du supermarché, de la poste et des écoles.

AMÉNAGEMENT ENTRÉE U EXPRESS ET PHARMACIE

Cet automne, le service des espaces verts de la commune, a mis tous ses talents en action afin de réaliser l'aménagement de la rue de la source. Les deux «raquettes» de terre, formant l'entrée de part et d'autre de la pharmacie et du U Express, ont ainsi été paysagées dans un esprit provençal. ont été plantés : lavandes, romarins rampants, gauras, ainsi que plusieurs oliviers et plans de vignes. L'ensemble, harmonieux, respecte non-seulement les essences locales, mais a été réfléchi afin de minimiser le recours à l'eau. Pour ce faire, un arrosage de surface a été créé, afin de permettre la première pousse, mais d'ici trois ans, son utilisation ne devrait plus avoir cours. Après avoir posé une bâche étanche, la finition de ces deux parcelles, s'est faite par la pose de «gros cailloux» clairs, de deux coloris, ton sur ton, qui finissent de donner, à l'ensemble, son caractère méridional. Une belle réalisation, qui reçoit déjà les félicitations de plus d'un Castelneuvois. Merci donc à Michael BOURDELY, responsable du service.



TRAVAUX VILLAGE

Afin d'améliorer le quotidien de chacun, les services municipaux se sont employés à mettre en oeuvre différents chantiers sur la commune. Ainsi un banc public, qui faisait défaut, a été installé sur le perron de l'église. Un tourniquet permettant le passage des piétons, des personnes à mobilité réduite et des poussettes, a été fabriqué et posé chemin de la Maladrerie. Rue du Portail, après une fuite d'eau, la chaussée a été reprise et un enrobé à froid a été mis en place afin de compacter et de fermer le tout.

ANNIVERSAIRES DES ENFANTS À LA CANTINE



Anniversaire des enfants nés en septembre et octobre..

C'est désormais une tradition. Chaque mois les anniversaires des petits Castelneuvois sont fêtés à la cantine. Gâteaux et autres friandises sont offerts, en fin de repas, à l'ensemble des enfants. C'est un véritable moment de joie et l'occasion pour tous de souhaiter un bon anniversaire à



Anniversaire des enfants nés en novembre et décembre.

ses petits camarades. Remercions le personnel communal pour son investissement dans ces bons moments et la société de restauration API qui fournit ces desserts.

TRAVAUX ÉCOLES

De nombreux travaux ont été réalisés à l'école avec la participation, du conseiller municipal Daniel MAGNET, délégué aux travaux qui n'a pas lésiné sur son temps ni sur son investissement bénévole. Il a été assisté des employés communaux. Ainsi ont été refaits des salles de classe, la salle des médecins, le réfectoire des enseignants du primaire, le périscolaire et une salle de réunion pour l'école maternelle.



Une des salles de classe.



La salle pour les médecins scolaires.



Le réfectoire pour les enseignants.

PÉRISCOLAIRE



L'équipe d'encadrement avec le directeur du périscolaire.

Depuis la rentrée, la commune a mis en place la réforme des rythmes scolaires. Jérôme MAGNAN a été nommé directeur et Delphine JOURDAIN adjointe. 100 enfants de l'école élémentaire et 60 de maternelle sont inscrits. De nombreux créneaux horaires sont proposés aux familles. De 7h30 à 8h30, une cinquantaine d'enfants sont accueillis, puis de 11h30 à 13h30, 150 enfants (95 d'élémentaire et 55 de maternelle) prennent quotidiennement leur repas à la cantine. Pour les temps d'activité périscolaire, il y a plusieurs créneaux. De 15h45 à 16h30, jeux et activités courtes non dirigés, de 15h45 à 17 heures, aide aux leçons, décoration de Noël, cartes de vœux, cuisine, jeux de société et sportifs,

de 17 heures à 18 heures ou de 15h45 à 18 heures des activités plus longues, du tennis de table, la ludothèque, la création d'un petit journal, basket, zumba et théâtre, etc.. A noter également qu'à chaque période (de vacances à vacances), les activités changent. L'encadrement est assuré par Jérôme et Delphine, Audrey, Colette, Mélissa, Laurence et Audrey, tous diplômés et les atsem le midi et le soir avec Viviane, Pascale, Sylvie, Claudine et Lydie et également le personnel de cantine qui accompagne les activités du périscolaire sur le temps des repas, Mary-Christine, Christel, Marie-Christine et Réjane. Cinq intervenants sont aussi à l'œuvre.



Activité : photo trompe l'oeil.

En collaboration avec le corps enseignant et l'équipe du périscolaire, nous avons initié une exposition réalisée par les enfants sur la thématique "Dessine moi ton école" et "Raconte moi ton école". L'objectif de ce concours est à la fois pédagogique pour l'enfant mais sera aussi utile pour prendre en considération les souhaits des enfants afin de finaliser le projet du groupe scolaire.

Vous pourrez assister au vernissage qui aura lieu le 19 décembre de 17h00 à 19h00 dans les locaux du périscolaire à l'école primaire du haut "Jules Ferry". Un grand MERCI à tous pour votre implication et participation.

FESTIV'HIVER

Châteauneuf-du-Rhône

Dimanche 14 décembre toute la journée

MARCHE ARTISANAL DE NOEL,

organisé par *les Fêtes Castelneuvoises*, en présence du Père Noël, ambiance musicale, vin chaud, produits artisanaux, place de la mairie.

Du 15 au 20 décembre

CONCOURS D'ILLUMINATIONS,

organisé par *les Fêtes Castelneuvoises*, inscription en mairie jusqu'au 11 décembre, concours dans toute la commune.

Mardi 16 décembre de 17h30 à 19h30

TCHATCH LECTURES,

proposé par *le Club de lecture* et la municipalité, à la médiathèque.

Mercredi 31 décembre à partir de 20h30

SOIREE REVEILLON DU NOUVEL AN,

organisée par *les Fêtes Castelneuvoises*, tarif 60 €, apéritif, repas, champagne, cotillons etc... sur réservation jusqu'au 20 décembre au 06 71 91 68 17 ou le 06 88 46 53 25, à la salle polyvalente.

Dimanche 11 janvier de 14h30 à 18h30

THE DANSANT,

organisé par *la municipalité*, entrée 10 €, une pâtisserie et une boisson comprises, à la salle polyvalente.

Vendredi 16 janvier à 18h30

VOEUX DE Mme LE MAIRE ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL,

à la salle polyvalente.

Dimanche 25 janvier à 14h30

LOTO,

organisé par *l'association ABC (Amitié Bradicesti Châteauneuf)*, à la salle polyvalente.

Mardi 27 janvier de 17h30 à 19h30

TCHATCH LECTURES,

proposé par *le Club de lecture* et la municipalité, à la médiathèque.

Dimanche 1 février à 15h00

LOTO,

organisé par *l'association l'ALCEP*, à la salle polyvalente.

facebook

Castel infos

Pour connaître tout ce qui se passe sur votre commune !

La vie communale de Châteauneuf-du-Rhône.

Éditée par la Mairie de Châteauneuf-du-Rhône.

Téléphone : 04 75 90 69 40 - Télécopie : 04 75 90 69 49.

Directeur de la Publication : Marielle FIGUET.

Conception, maquette et réalisation : Services municipaux.

Comité de rédaction : Commission communication.

Crédits photos : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône, les associations, photo-libre.fr ainsi que Elise Rey du Dauphiné libéré.

Imprimée sur papier certifié PEFC, par l'Imprimerie.

Les Ateliers Voisin, ZA de Fontgrave, 26740 Monboucher-sur-Jabron.

Tirage 1300 exemplaires.